

Communiqué – AVIS AUX PRODUCTIONS AUDIOVISUELLES NÉCESSITANT DES PERMIS DE TOURNAGE ET DE STATIONNEMENT SUR LE DOMAINE PUBLIC.

Le Bureau du cinéma et de la télévision de la Ville de Québec informe les sociétés de production que les travaux préparatoires du tramway TramCité s'intensifieront dès le début avril 2026 sur une grande partie du tracé de 19 km, du Pôle Le Gendre au Pôle Charlesbourg.

Il faudra s'attendre à modifier certaines habitudes, particulièrement en matière de déplacements, alors que d'importants changements à la circulation sont prévus. Ces travaux pourraient entraîner des impacts opérationnels pour les tournages réalisés dans les zones concernées. (Voir les cartes sur les pages suivantes)

Impacts sur les tournages

Délais de traitement : les demandes d'intervention sur la voie publique pourraient nécessiter un délai plus long qu'à l'habitude.

Stationnement sur rue : la disponibilité des espaces sera réduite. Les emplacements réservés aux tournages pourraient être limités, plus éloignés du tournage ou difficilement accessibles.

Recommandations : Les productions sont invitées à planifier leur présence sur le domaine public et interpellier la Ville pour leurs demandes, le plus tôt possible.

Accompagnement

Nos équipes demeurent mobilisées pour assurer un accompagnement rigoureux et une coordination optimale afin de bien cohabiter avec ce chantier d'envergure.

Le Bureau du cinéma et de la télévision reste disponible pour répondre à vos questions et faciliter vos démarches.

Contact : Cinema@ville.quebec.qc.ca

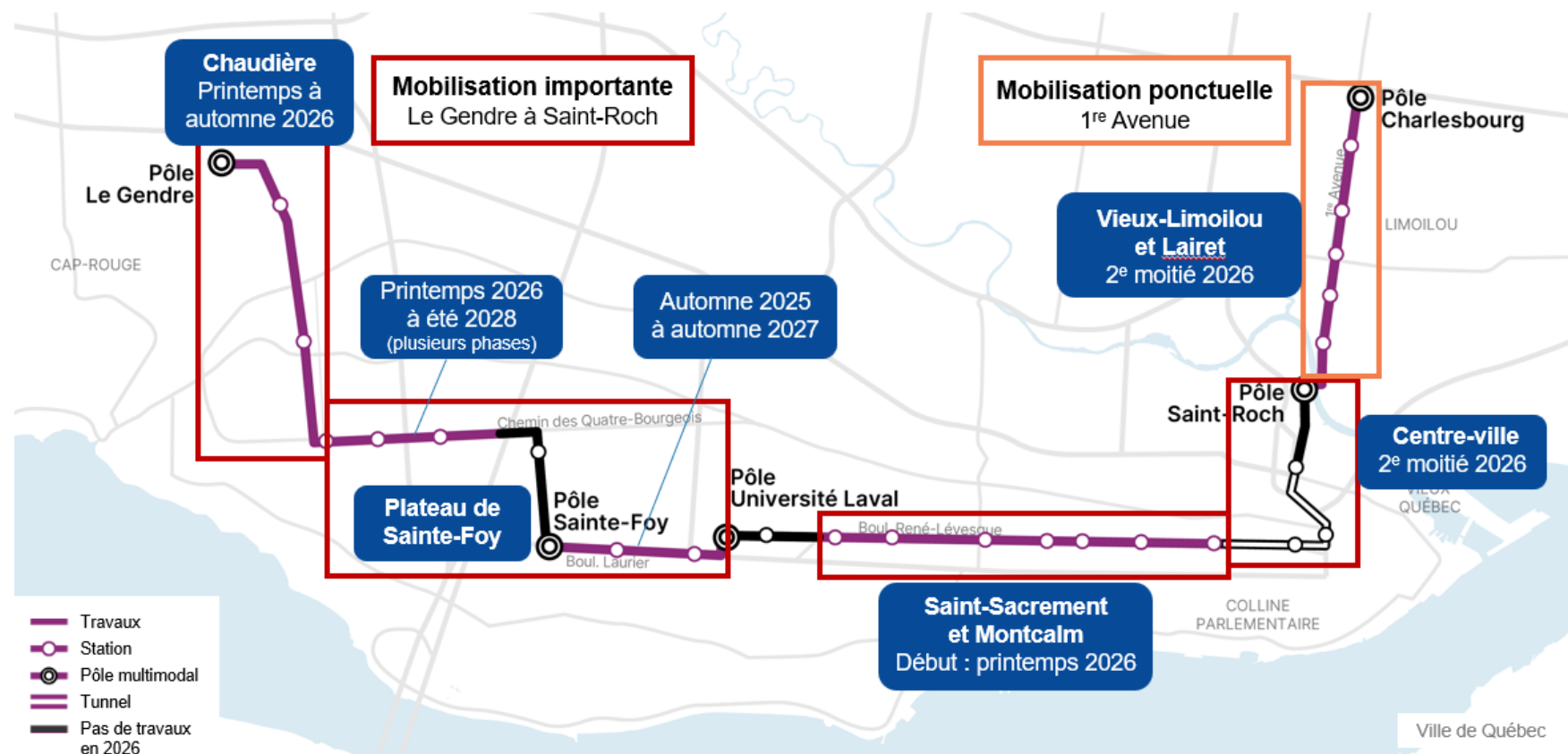
Pour toutes questions en lien avec les travaux ou le projet TramCité, il suffit de communiquer avec le Centre de relations avec les citoyens, en composant le [311](tel:311) ou en visitant sa [section Web](#).

Information sur le projet : [TramCité | Un tramway sur mesure pour Québec](#)

Entraves sur le territoire de la Ville de Québec : [Tous les avis d'entraves](#)

Chantiers TramCité 2026

Intensification progressive dès avril
et évolution des conditions de déplacement





Zone d'influence pour la mobilité

Principaux axes de circulation touchés

Chaudière

- Avenue Blaise-Pascal
- Boulevard Chaudière
- Boulevard du Versant-Nord

Plateau de Sainte-Foy

- Chemin des Quatre-Bourgeois
- Chemin Sainte-Foy
- Boulevard Laurier
- Chemin Saint-Louis
- Avenue Charles-Huot

Saint-Sacrement et Montcalm

- Boulevard René-Lévesque
- Grande Allée

Centre-ville

- Rue de la Couronne
- Rue du Prince-Édouard
- Rue Dorchester
- Rue Saint-Louis

Vieux-Limoilou et Lairet

- 1^{re} Avenue
- 4^e Avenue

